

République Française
MAIRIE DE BALBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20250701-DM28-2025-07-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2025

SEANCE du 1^{er} Juillet 2025 à 20h

Date de la convocation : 24/06/2025

Date d'affichage : 24/06/2025

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	18	22

L'an deux mille vingt-cinq, le premier juillet, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. DUPIN Gilles, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 24/06/2025.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise - M CHOMAT Pascal - Mme TRIOMPHE Christine - Mme VERPY Evelyne - M PADET René - Mme CARTON Marie Claude - M PONCET Marc - Mme DURON Josette - M YENIL Etienne - M LAMURE Christophe - Mme FERRE Odile - Mme PEILLON Jacqueline - M. ROMAGNY - Mme PALMIER Catherine - M NAULIN Jean Yves - Mme DURON Sabrina - Mme COLOMB Florence -

Pouvoirs déposés : M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir à Mme DUFOUR Françoise - M. VOLLE Jean Marc donne pouvoir à M. PADET - Mme CHABANNE Christelle donne pouvoir à Mme TRIOMPHE - M CELEN Devris donne pouvoir à Mme COLOMB Florence

Excusée : Mme PERRIN Cécile -

SECRETAIRE DE SEANCE : M PONCET Marc

Objet : Rapport annuel du délégataire – Service de l'eau – Année 2024

M. le Maire expose que les délégataires de service public ont obligation de produire chaque année, un rapport retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation ainsi qu'une analyse de la qualité du service.

Monsieur Nicolas FECHE (représentant la société SAUR, délégataire) présente le rapport annuel du service de l'eau potable établi par LA SAUR, Centre Rhône-Alpes Auvergne, société avec un contrat ayant pris effet au 1er Novembre 2022 et se terminant le 31 Octobre 2028.

La société SAUR ayant été retenue lors du marché de délégation de service public, des informations sont données sur les projets à venir, les perspectives à 2026 notamment l'attente des conclusions du schéma Directeur d'assainissement.

Monsieur FECHE communique à l'assemblée une adresse mail où il est possible de connaître la qualité et la potabilité de l'eau de Balbigny :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- PREND acte du rapport annuel présenté par le service délégataire pour l'année 2024 et charge M. le Maire d'en assurer la mise à disposition auprès du public par son dépôt à l'accueil de la Mairie.

Secrétaire de séance
Marc PONCET

Monsieur Gilles DUPIN
Maire

Fait et délibéré à Balbigny,
A Balbigny, le 01/07/2025

